

DESTINATAIRES : À tous les gestionnaires en soins infirmiers et aux membres du personnel en soins infirmiers du CISSS de la Montérégie-Ouest

EXPÉDITEURS : Chantal Careau, directrice adjointe aux soins infirmiers, volet qualité et évolution de la pratique, DSIEU

Philippe Besombes, directeur des soins infirmiers et de l'enseignement universitaire, DSIEU

DATE : 4 juin 2018

OBJET : Déploiement de la règle de soins « Activités de soins infirmiers réservées, autorisées et permises au personnel infirmier » RSI-6015

Bonjour,

Une nouvelle règle de soins encadrant les rôles, responsabilités et tâches dans les équipes de soins infirmiers entre en vigueur ce jour. Suite à un besoin d'harmonisation des pratiques d'une composante à l'autre, en plus de l'objectif d'optimisation des champs de pratique de chacun, la direction des soins infirmiers et de l'enseignement universitaire, en collaboration avec le CECII et le CIUA, a développé cette règle de soins ainsi que le répertoire des activités de soins détaillant plus de 300 actes réservés, autorisés et permis pouvant être posés par les infirmières, les infirmières auxiliaires et les préposés aux bénéficiaires. Les actes autorisés pour les externes, les CEPI et les CEPIA sont également disponibles en annexe. Ces outils seront disponibles sur le portail transitoire CISSSMO dès le 4 juin 2018. Afin de faciliter la consultation, des copies plastifiées pourront être disponibles pour les unités de soins et les milieux de vie sur demande.

Le répertoire des activités de soins infirmiers s'appliquent aux hôpitaux et aux centres d'hébergement du CISSS de la Montérégie-Ouest. Un répertoire différent sera développé à l'automne pour les secteurs de la réadaptation en déficience intellectuelle et physique, en dépendances ainsi qu'en première ligne.

Donc à compter du 4 juin, date du déploiement, les outils cliniques actuellement en vigueur dans les anciennes composantes seront annulés pour les secteurs concernés.

Les gestionnaires sont responsables de retirer les outils annulés de leur milieu et de bien diffuser l'information à leurs équipes.

Annulation d'outils cliniques existants	
Secteurs	Annulation
Jardins-Roussillon	Répertoire des activités de soins infirmiers au CSSS Jardins Roussillon, 2012
Suroît	N/A

Haut-Saint-Laurent	N/A
Vaudreuil-Soulanges	N/A

SOINS INFIRMIERS :

Nous sommes conscients que cela implique une gestion du changement et des mises à niveau dans certains secteurs. Nous vous rappelons toutefois qu'un intervenant ne doit jamais entreprendre une activité qui ne lui est pas familière ou qu'il ne se sent pas apte à exécuter sans une formation ou un accompagnement clinique. Il est de la responsabilité de chacun de s'assurer qu'il a les compétences et les connaissances pour poser un acte. Veuillez-vous référer aux méthodes de soins informatisées ou vous adresser à la direction des soins infirmiers au besoin.

Nous vous remercions de votre collaboration habituelle

CC/PB